



REVISION DE LA Z.P.A.U.P. ET TRANSFORMATION EN A.V.A.P.
Plan de règlement

VILLE DE VICHY - BP 42 158 - 03 201 - VICHY CEDEX
Mairie de Vichy

Ville de Vichy

Accusé de réception en préfecture
003_21030103_20180627_20180702_31-DE
Date de mise en service : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

G. THOUVÉ ARCHITECTE DU PATRIMOINE
100000 VICHY
AVENUE DES MONUMENTS HISTORIQUES
34, place des Monuments Historiques
03 20 15 80 11

Échelle	1/2 000e
Titre	MARS 2016
N° Doc	15-07
Indice	
Dates	

LEGENDE DU PLAN DE REGLEMENT

Légende générale

- Parcelaire
- C4 : Immeuble non protégé
- Espaces libres
- Hydrographique
- Périmètre A.V.A.P.

Protections au titre de l'A.V.A.P.

ESPACES ET ENSEMBLES		EDIFICES
PATRIMOINE URBAIN	PATRIMOINE PAYSAGER	PATRIMOINE BÂTI
		■ C1 : Immeuble ou partie d'immeuble classé(e) au titre des Monuments Historiques
		■ C2* : Immeuble exceptionnel
		■ C2 : Immeuble remarquable
		■ C3 : Immeuble intéressant
		--- Murs de clôture et grilles liés à l'ensemble bâti

Fond de cadastre : 0 20 40 60 80 100 120 140 160 180 200 m
échelle : 1/2 000ème

?zone à projet ?

0 10 20 30